

AVIS

AT.23.56.AV

Révision du plan de secteur de MALMEDY-SAINT-VITH visant l'inscription d'une zone de dépendances d'extraction et d'une zone d'extraction, devenant une zone naturelle au terme de l'exploitation, ainsi que la suppression d'un périmètre d'intérêt paysager sur le site des carrières de la Warche à MALMEDY – Analyses préalables et rédaction du rapport sur les incidences environnementales (phase 2)

Avis adopté le 30/06/2023

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Initiateur :* SA Nelles Frères
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Auteur du RIE :* Arcea
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.VIII.30 du Code du développement territorial (CoDT)
- *Date de réception du dossier :* 30/05/2023
- *Délai de remise d'avis :* /
- *Portée de l'avis :* Observations et suggestions sur les analyses préalables et la rédaction du rapport sur les incidences environnementales (RIE)
- *Audition :* 27/06/2023

Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* Carrières de la Warche à Beversé - zone forestière, zone de dépendances d'extraction
- *Affectations proposées :* Zone d'extraction (à destination future de zone naturelle), zone de dépendances d'extraction,
- *Compensation :* Zone d'extraction (à destination future de zone naturelle)

Brève description du projet et de son contexte :

Cette demande de révision vise l'inscription au plan de secteur :

- d'une zone d'extraction d'une superficie totale de 10,15 ha (à reconvertir ultérieurement en zone naturelle), en lieu et place d'une zone forestière d'intérêt paysager de 8,41 ha et d'une zone de dépendances d'extraction d'une superficie de 1,74 ha ;
- d'une zone de dépendances d'extraction à l'ouest de la carrière de 1,68 ha, en lieu et place d'une zone forestière d'intérêt paysager (correspondant à la zone 4 reprise au dossier de base). Cette inscription est compensée par l'inscription au plan de secteur de zone d'extraction.

Le projet vise également la suppression du périmètre d'intérêt paysager d'une superficie de 10,09ha.

L'objectif de cette révision de plan de secteur est d'étendre la carrière en vue de pérenniser son activité, sans modifier le rythme actuel d'extraction et de faire correspondre le plan de secteur avec la situation du terrain. Cette carrière est actuellement exploitée pour des pierres ornementales et du concassé. Ce projet se situe en zone d'aléa d'inondation faible. Une petite partie est localisée en Zone Natura 2000.

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire a pris connaissance de l'évolution des analyses préalables et de la rédaction du rapport sur les incidences environnementales (phase 2) relatives à l'avant-projet de révision du plan de secteur de MALMEDY-SAINT-VITH visant l'inscription d'une zone de dépendances d'extraction et d'une zone d'extraction sur le site des carrières de la Warche à MALMEDY.

A la lecture de la deuxième phase du rapport sur les incidences environnementales (RIE), le Pôle relève le caractère complet de l'évaluation environnementale et constate que tous les points repris dans son avis précédent sur la première phase du RIE ont bien été pris en considération (Avis du 13 mai 2022 – Réf. : AT. 22.38.AV).



Samuël SAELENS
Président